

Nicholas Austin

et le système des leaders et associés

La colonisation des Cantons-de-l'Est

Adaptation d'une causerie de Jim Manson,
professeur au Champlain College of Vermont
présentée à Austin, le 1^{er} octobre 2011.



Nicholas Austin et le système des leaders et associés

La colonisation des Cantons-de-l'Est

Adaptation d'une causerie de Jim Manson,
professeur au Champlain College of Vermont
présentée à Austin, le 1^{er} octobre 2011.

Nicholas Austin, un quaker du New Hampshire, était une personne peu susceptible de devenir membre d'une aristocratie dans cette contrée inexplorée des années 1790 qui allait devenir les Cantons-de-l'Est. Pourtant, le système en vertu duquel il a colonisé le canton de Bolton avait été conçu par le gouvernement britannique précisément dans le but de créer un nouvel ordre social fondé sur une aristocratie foncière afin de faire contrepoids à la puissance émergente de la classe marchande anglophone qui s'installait le long de la frontière séparant le Bas-Canada et les États-Unis. Ce système reposant sur le modèle des *leaders* et associés ferait en sorte que de grands propriétaires fonciers restent maîtres des conseils législatif et exécutif.

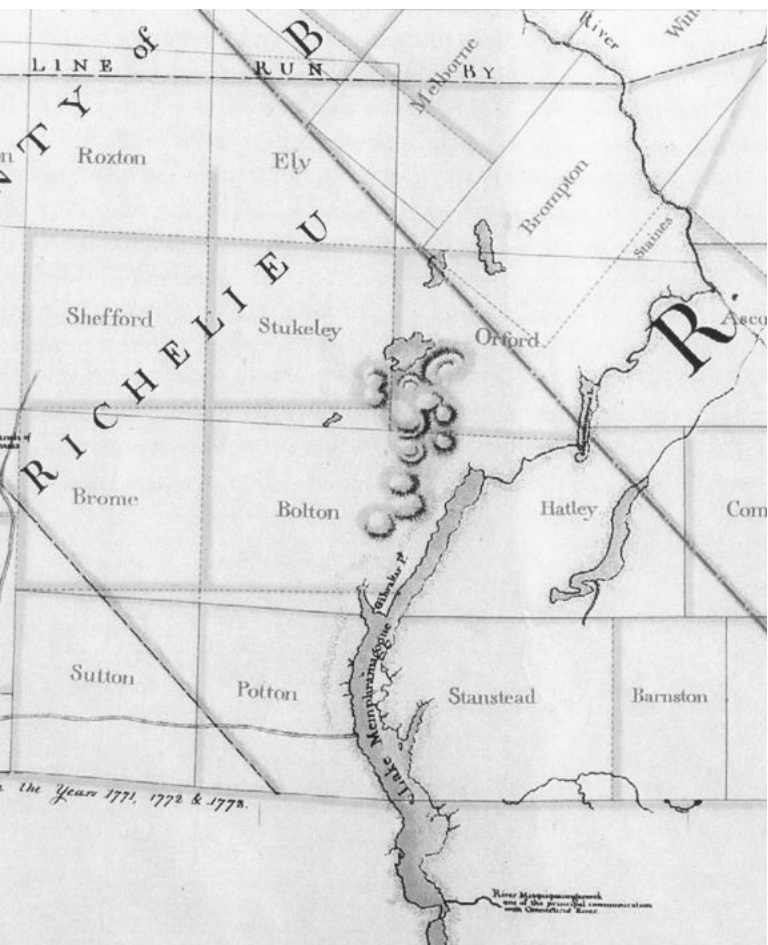
Nicholas Austin

Signature originale de Nicholas Austin

Conséquences de la Révolution américaine

La Révolution américaine, qui opposait les colons américains à la Couronne britannique, eut des effets dévastateurs sur la vie dans les colonies. Tous les colons n'étaient pas inconditionnellement en faveur de la Révolution; nombre d'entre eux durent prendre parti, ce qui créa des conflits douloureux, divisant familles et amis. Ceux qui demeurèrent loyaux à la Couronne britannique, les loyalistes, furent perçus comme des traîtres; certains furent persécutés et dépossédés de leurs biens. Lorsque les *Patriots* sortirent vainqueurs de la Révolution, les loyalistes se mirent en quête de nouvelles terres où ils pourraient s'établir et se tournèrent vers la Couronne britannique afin d'obtenir réparation pour les épreuves qu'ils avaient affrontées durant la Révolution.

Après la capitulation du général Burgoyne à Saratoga, nombre de loyalistes émigrèrent vers le Nord, au Canada, qui était alors une colonie britannique. Certains s'établirent sur les terres fertiles et riches autour de la baie Missisquoi, à l'extrémité nord du lac Champlain. On leur avait promis des terres dans la seigneurie de Saint-Armand, dont les deux tiers se situaient (comme ils l'apprendraient plus tard une fois la question de la frontière résolue), dans ce qui allait devenir les États-Unis d'Amérique. En l'absence de caractéristiques naturelles, comme des rivières ou une chaîne de montagnes, pour délimiter physiquement la frontière, on présumait qu'elle allait suivre plus ou moins le 45^e parallèle. Or, personne ne savait où passait le 45^e parallèle! Cette situation causera de nombreux problèmes aux nouveaux colons.



Détail de la carte du Bas-Canada par S. Gale et J-B. Duberger, 1795, dans R. Litalien, J.F. Palomino et D. Vaugois La mesure d'un continent. 2007.

Malheureusement, les loyalistes ne reçurent pas le soutien qu'ils attendaient du gouvernement britannique. Le gouverneur Haldimand, à Québec, ne voulait pas que la partie de la province du Bas-Canada située le long de la frontière soit colonisée par des ex-Américains, mais qu'elle soit réservée à l'établissement de colons français qui ne connaissaient personne de l'autre côté de la frontière. Il voulait ainsi réduire les risques de conflits et de contrebande entre les loyalistes et leurs anciens compatriotes. Il refusa donc d'accorder des terres aux loyalistes à cet endroit, ce qui leur porta un coup terrible puisque bon nombre d'entre eux avaient déjà commencé à défricher et à bâtir. En 1784, de nombreuses familles furent déplacées de force par le gouvernement britannique à Cataraqui (Kingston) et dans la péninsule de Gaspé. Cependant, quelque 75 personnes refusèrent obstinément de partir bien qu'on leur coupa les vivres.

Après le rappel de Haldimand en Angleterre en 1785, la politique britannique en matière d'ouverture des Cantons-de-l'Est change et les colons loyalistes dans la région de la baie Missisquoi réussissent à obtenir de nouveau des vivres, mais pas à se faire octroyer la zone entière qui s'étendait entre la seigneurie de Saint-Armand et le lac Memphrémagog. À ce moment-ci de l'histoire, deux importantes personnalités politiques se démarquent : Guy Carleton, qui était responsable des réformes politiques qui ont été instituées dans l'Acte constitutionnel de 1791, et William Smith, qui a mis en place le système des leaders et associés sous lequel les Cantons-de-l'Est furent colonisés.

Le système des leaders et associés

Pour comprendre le système des leaders et associés, il faut savoir que la théorie constitutionnelle britannique du 18^e siècle reposait sur l'idée que tous les hommes avaient une place dans le système politique, ce qui était le fondement d'une société stable. Les colonies devaient être organisées d'une manière semblable à l'Angleterre : le gouverneur étant le représentant du roi et l'appartenance aux conseils législatif et exécutif étant réservée à l'aristocratie.

Craignant que la puissance montante de la classe marchande n'ébranle l'équilibre du pouvoir entre le gouverneur et les corps législatifs (comme cela s'était produit dans les colonies américaines), les Britanniques appuyèrent l'idée d'établir une aristocratie héréditaire au Canada, d'où le système des leaders et associés. En vertu de ce système, une élite possédante et privilégiée se verrait octroyer d'immenses étendues de terrain. Le leader ne serait pas tenu d'acheter les terres, mais devrait assumer les dépenses liées à l'enregistrement des titres, à l'arpentage, à la construction de routes, etc. Chaque associé du leader recevrait 1 200 acres de terrain, dont 1 000 retourneraient au leader. On prévoyait aussi conférer aux leaders des titres comme « lieutenant-colonel » et « juge de paix ». C'est ainsi qu'on créerait une « élite possédante ». William Smith, juge en chef du Bas-Canada, était convaincu que des milliers de colons américains viendraient s'établir au Canada et que ce système allait « générer les surplus nécessaires pour créer une aristocratie ».

La proclamation du gouvernement du Bas-Canada en 1792 ouvrit officiellement les Cantons-de-l'Est à la colonisation. Les requérants devaient prouver qu'ils étaient disposés et aptes à défricher et à cultiver les terres qu'ils souhaitaient obtenir et à s'y établir en l'espace d'un an. Ils devaient également prêter serment d'allégeance à la Couronne britannique.

À l'époque, cependant, très peu d'aristocrates britanniques étaient prêts à s'installer à la frontière du Canada (ceux qui le firent vinrent après les guerres napoléoniennes et la guerre de 1812). Donc, les premiers colons à s'installer en vertu du système des leaders et associés furent des Américains venant de la Nouvelle-Angleterre qui y virent un moyen d'améliorer leur situation. Comme le gouvernement mit du temps à établir un système de cadastre approprié, de nombreux colons eurent de la difficulté à faire enregistrer leurs titres de propriété. Quand ils se rendaient dans l'unique bureau d'enregistrement de la région de la baie de Missisquoi pour prêter serment d'allégeance, on leur disait de revenir « l'année prochaine » parce qu'il n'y avait personne pour recevoir leur serment.

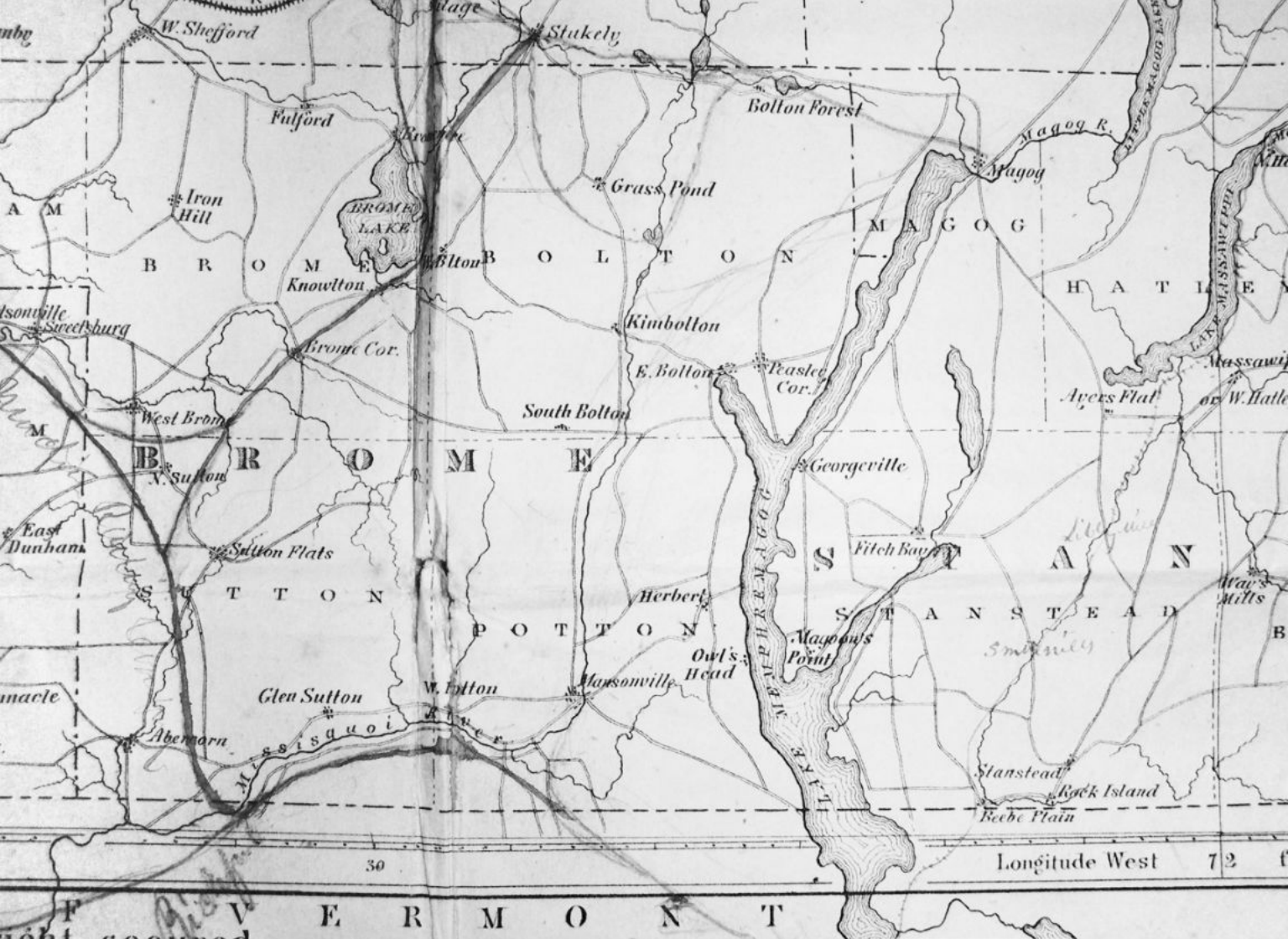
Cette situation a duré jusqu'en 1795, au moment où le gouvernement ouvrit officiellement le cadastre. Et même alors, lorsque les colons américains se présentaient, ils étaient éconduits parce qu'ils n'avaient pas prêté serment! La confusion et les nombreuses difficultés auxquelles ils se heurtaient eurent raison de nombreux loyalistes qui abandonnèrent et rentrèrent aux États-Unis. D'autres continuèrent de lutter et contractèrent des dettes énormes pour obtenir des droits de propriété en bonne et due forme. 98 pour cent de ces colons durent attendre sept à huit ans pour faire reconnaître leurs droits de propriété, sauf deux : Asa Porter et Nicholas Austin.

Nicholas Austin, un leader

Contrairement à de nombreux autres leaders qui étaient issus de l'élite de la Nouvelle-Angleterre, Nicholas Austin, un quaker de cinquième génération, avait des origines plus modestes, sa famille étant des marchands et des fermiers du New Hampshire. Il comptait parmi ses amis, le gouverneur Wentworth qu'il avait prévenu d'un complot d'enlèvement contre lui, ce qui avait permis au gouverneur de s'enfuir en Nouvelle-Écosse. Bien qu'on pourrait déduire de ce geste qu'Austin était loyal à la cause britannique, il faut savoir que celui-ci s'était plutôt bien tiré d'affaire dans le New Hampshire postrévolutionnaire : il a été représentant à la New Hampshire Convention (qui a ratifié la Constitution fédérale des États-Unis) et il a été élu à trois reprises (1789, 1792 et 1793) au poste de vérificateur de la ville de Middleton, où il a mené une vie plutôt aisée. En fait, il serait plus vraisemblable que Nicholas Austin ait déménagé au Canada principalement parce qu'il avait vu dans les vastes concessions de terrains une occasion d'enrichir le patrimoine familial. Il était loyal à son roi, certes, mais il n'était pas un « loyaliste » à proprement parler.

Pendant la Révolution américaine, Austin avait fait quelques voyages exploratoires dans les Cantons-de-l'Est. En 1789, il demande la concession d'un canton dans la région de Vale Perkins. À cet endroit, sur la rive sud-ouest du lac Memphrémagog, il commence à défricher 60 acres de terrain et à construire un chemin entre les cantons de Potton et de Bolton. Toutefois, le Comité des terres rejette sa demande et lui offre des terres à Stanbridge, qu'il refuse, les trouvant trop marécageuses. Il ne lui accorde pas non plus des terres dans les cantons de Potton ou de Sutton, lui offrant plutôt le canton de Bolton, où il finit par s'installer, sur les rives du Memphrémagog, en 1792.

En 1793, Austin vend sa propriété de Middleton pour le prix de 660 livres sterling, somme considérable à l'époque. En bonne épouse, Phoebe Chesley, signe les autorisations de vente de leurs biens. Le couple déménage avec au moins quatre de ses sept enfants. Ils font le trajet vers le canton de Bolton avec trois attelages de bœuf et amènent avec eux, des ouvriers pour défricher la terre. En route, ils séjournent chez Asa Porter à Haverhill. Porter, un avocat loyaliste influent, était le concessionnaire du canton de Brome et il avait de nombreux amis puissants à Québec. À leur arrivée dans le canton, Austin et ses hommes se mettent à défricher la terre en prévision de la saison des semences.



Carte de Eastern Townships of Canada, Eastern Townships Gazetteer, 1867

En 1794, Austin et Porter se rendent à Québec pour soumettre leurs propositions au Comité des terres. Austin présente une liste de soixante-quatre associés, dont onze sont déjà établis dans le canton de Bolton (trente-trois y resteront). Un an plus tard, en 1795, Austin peut enfin prêter serment d'allégeance et sa concession est approuvée assez rapidement. Néanmoins, des problèmes persistent

en raison notamment de l'inaction du gouvernement relativement à l'obtention du mandat d'arpentage. En octobre 1795, Austin va à Québec pour déplorer les conditions de sa concession, contestant entre autres le droit du gouvernement de bâtir des chemins sur les terres des agriculteurs. On raconte qu'Austin fit le voyage à Québec à pied plusieurs fois au cours de sa vie.

Malheureusement, le Comité des terres du Bas-Canada est à l'époque rongé par la corruption. Sous le régime français, les colons cherchaient principalement à exploiter la terre tandis que les marchands britanniques, eux, s'intéressaient surtout au commerce et au transport de leurs marchandises. Tant le Comité des terres que le Conseil exécutif réunissaient des marchands britanniques, tels que Hugh Finlay et Thomas Dunn, qui étaient attirés par la spéculation foncière dans les Cantons-de-l'Est. En 1790, le système de leader et associés leur donna l'occasion de spéculer sur les terres : ils n'avaient qu'à demander la concession d'un canton, de l'arpenter et de promettre de le coloniser à l'intérieur de trois ans. Après quoi, ils pouvaient vendre des lots dans un marché spéculatif.

Austin connut également des problèmes différents des autres leaders. Par exemple, certains de ses associés, comme Robert Manson, ne voyaient pas pourquoi ils devaient lui céder 1 000 acres. (Manson finit par transférer la superficie convenue à Austin et ne conservera que 200 acres.) D'autres associés qui n'avaient jamais eu l'intention de s'établir au Canada refusèrent de céder les superficies convenues. Certains se regroupèrent et vendirent des parcelles leur appartenant, quelque 1 200 acres au total, à George Cook. Austin est furieux.

Il retient les services d'un avocat et part pour Montréal afin de faire entendre sa cause. Un batelier doit lui faire traverser le Saint-Laurent pour qu'il puisse assister à l'audience du tribunal, mais quand Austin arrive à la rive sud du fleuve, Cook, ayant eu vent de l'affaire, a usurpé sa place. Austin perd sa cause par défaut de comparution et rentre à la maison, un homme brisé.



Monument dédié à la mémoire de Nicholas Austin. De g. à d. : Emily Sargent (M^{me} Jerome Ball, grand-mère de Muriel Ball Duckworth), Homer Sargent (frère d'Emily) et Annis Ball Brock

Madeleine Saint-Pierre devant le monument commémoratif à Nicholas Austin





M^{me} Abigail Austin (M^{me} Sargent), petite fille de Nicholas Austin I et de Phoebe, avec quatre de ses enfants : à droite en bas : Emily (M^{me} Jerome Ball) et Homer.

Au début des années 1800, Austin est extrêmement endetté, à un point tel qu'il est poursuivi par madame Elisabeth Paterson Willard, la veuve du leader du canton de Stukely voisin, pour une facture impayée. Finalement, en 1808, 1 200 acres de ses terres sont vendues à l'encan par le shérif pour régler ses dettes.

Nicholas Austin décède en 1821, un homme pauvre et découragé. Il est enterré sur sa terre à la Pointe Gibraltar, à un emplacement non marqué comme le veut la tradition quaker. Un site commémoratif a été érigé à proximité depuis.

Son épouse, Phoebe Chesley Austin, lui survit pendant vingt ans. Non seulement elle éleva leurs enfants tout en gérant la maisonnée pendant les longues absences de son époux, mais elle contribua aussi à la vie agricole tout en recevant les visiteurs et les employés de son époux. Selon l'historienne C. Day, cette pionnière était « de nature réservée et peu communicative, mais avec des sentiments moraux élevés ». Elle repose probablement dans l'ancien cimetière méthodiste (aujourd'hui disparu) du hameau Millington. (Adapté de Wagner, S. 2019)

Héritage de Nicholas Austin

Nicholas Austin connut une vie mouvementée : homme de grandes ambitions, il a poursuivi ses projets avec énergie. Malgré tout, il subit de nombreux revers et ses efforts furent vains. Cependant, son neveu, Nicholas Austin II, et son fils, Nicholas Austin III, s'appliquèrent à développer la région avec acharnement et ingéniosité. Des moulins furent bâtis, des chemins, construits et des terres, défrichées, particulièrement dans les secteurs appelés *The Head of the Bay*, *Gibraltar Point* et *Peasley's Corner*. Le rôle des pionniers de la première génération (1794-1823) mena à la consolidation des moyens de production, tels que la construction de différents moulins (grain, laine et bois) et d'une forge dans la seconde génération (1824-1845). La troisième génération (1846-1870), elle, abandonna en grande partie les activités commerciales ou quitta la région. Ceux qui restèrent se marièrent avec des enfants des familles locales de sorte que, bien que le patronyme Austin ne figure plus dans les rôles municipaux, le legs de Nicholas Austin perdure dans les noms Ball et Duckworth, par exemple. L'un de ses descendants, Martin Duckworth, auteur d'un film qui lui rend hommage, écrit :

« Nicholas Austin avait une vision d'une nouvelle société. Austin était un quaker de cinquième génération. Il venait d'une famille de marchands et de fermiers du New Hampshire, une famille qui avait prospéré malgré la persécution des dissidents religieux par les dirigeants puritains. »

Les citoyens de la municipalité d'Austin sont très reconnaissants à ce pionnier et sont fiers de son héritage.

La grande famille Austin

| | |
|--|---|
| Nicholas Austin I Marié à Phebe Chesley | 1736-1821 (décédé à 85 ans) 1746-1841 |
| Sally | mariée au Capitaine Noble |
| Anna | mariée à Jonathan Weare |
| Betsey | mariée à Mark Spinney (1774-?) |
| Hannah | mariée à Joseph Buzzel |
| Moses | 1780?-1852 marié à Temperance Glidden |
| Nicholas | 1782-1867 marié à Lovina Harvey |
| John | 1789-1861 marié à Anna Powell puis à Polly Wadleigh puis à Abigail Davis |
| Nicholas Austin II (neveu) Marié à Mary Winslow | 1768-1853 (décédé à 85 ans) 1778-1858 |
| Sarah | 1797-1874 |
| James | 1798-1884 |
| Lydia | 1800-1823 |
| Benjamin | 1802-1893 |
| Rebecca | 1804-1823 |
| Amos | 1807-1865 |
| Jane | 1812-1867 |
| Anna | 1813-1859 |
| Mary Ann | 1814-1850 |
| Cynthia | 1817-1887 |
| Annis | 1819-1899 |
| Nicholas Austin III (fils) Marié à Lovina Harvey | 1782-1867 (décédé à 85 ans) 1793-1851 |
| Abigail | 1819-1827 |
| Sophronia | 1821-1904 |
| Clarissa Jane | 1823-1884 |
| Lovina | 1826- ? |
| Sabrina Ann | 1828- ? |
| Anna | 1832- ? |
| Emily Adaline | 1834- ? |
| William Harvey | 1837- ? |

Sources principales

Archéotec Inc., 2012, *Les Moulins du ruisseau Powell*, Rapport préliminaire pour le Comité culturel d'Austin.

Duckworth, M., 1999, *Peaceable Kingdom, Nicholas Austin, Quaker Pioneer*, Production White Pine Pictures. www.whitepinepictures.com

Manson, J. W., 2001, *The Loyal Americans of New England and New York Founders of the Townships of Lower Canada*, Brome County Historical Society, Knowlton, QC, Canada

Shufelt, H.B., 1971, *Nicholas Austin the Quaker and the Township of Bolton*, Brome County Historical Society, Knowlton, QC, Canada

Wagner, S., 2019, *Phoebe Chesley (1746-1841): courageuse et tragique*. Bulletin municipal d'Austin, 2^{ème} trimestre, p.6.

Annexe

Liste des noms du leader et ses associés à qui la Couronne a octroyé par Lettres Patentes le Canton de Bolton en 1797. (Shufelt, H.B., 1971 : 121-122)

- 1 · Nicholas Austin, leader
- 2 · Adams, Richard
- 3 · Austin, Jr, Nicholas, neveu du leader
- 4 · Barhart, Henry
- 5 · Brill, Benjamin
- 6 · Brill, David
- 7 · Brill, Jr., David
- 8 · Brill, John
- 9 · Brill, Joseph
- 10 · Brill, William
- 11 · Buzzel, Joseph
- 12 · Chandler, Joseph
- 13 · Clow, Andrew
- 14 · Copp, Moses
- 15 · Dils, Peter
- 16 · Eastman, John
- 17 · Fraser, Joel
- 18 · Freeman, Ezra
- 19 · Griffith, Jonathan
- 20 · Grout, David
- 21 · Grout, Henry
- 22 · Grout, John
- 23 · Grout, William
- 24 · Hayner, George
- 25 · Hibbard, Roger
- 26 · Hunt, Jones
- 27 · Katsabach, Stuffle
- 28 · Kelly, Jonathan
- 29 · Kisman, Ernest
- 30 · Lord, Balmsly
- 31 · Manson, Robert
- 32 · Manson, William
- 33 · Moore, John
- 34 · Page, Benjamin
- 35 · Page, Jeremiah
- 36 · Page, Jr., Jeremiah
- 37 · Page, Samuel
- 38 · Page, Wilder
- 39 · Peaslee, Silas
- 40 · Peevy, Joshua
- 41 · Place, Jacob
- 42 · Randall, Mark
- 43 · Rickart, Joseph
- 44 · Rosenberg, Jacob
- 45 · Rosenberg, Jr., Peter
- 46 · Shepard, Tomas
- 47 · Strangling, Helmas
- 48 · Taylor, Daniel
- 49 · Taylor, James
- 50 · Thompson, Alexander
- 51 · Wadleigh, Simon D.
- 52 · Weare, Peter
- 53 · Yates, Peter



Comité de rédaction : Andrea Fairchild, Maurice Langlois, Julie Loranger, Madeleine Saint-Pierre, Serge Wagner, Kate Williams

Traduction : Lisette Maillé et Mireille Dagenais.

Remerciements à la famille Ball Duckworth pour les photos de leurs ancêtres.

Éditeur: Comité culturel d'Austin, septembre 2012 ISBN 978-2-923381-13-8

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2012
et Library and Archives Canada, 2012

Édition révisée par le Comité du patrimoine, 2022

Graphisme: www.comma.ca

Remerciements à la municipalité d'Austin pour son appui financier.
www.municipalite.austin.qc.ca